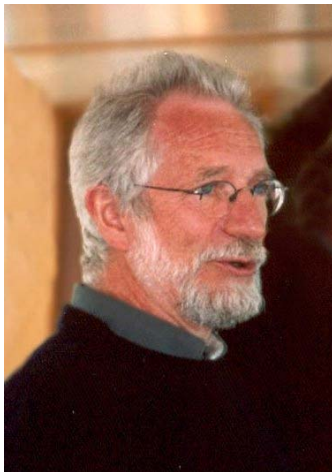


# De biefs en écluses





**O**n nous mène en bateau ?... Voilà qui pourrait être une perspective séduisante pour une association dont l'objectif est la remise en navigation du Canal de Berry. Mais chacun sait que cette expression nous renvoie en fait à un autre sens moins agréable : l'impression d'être gentiment berné, ballotté dans la vague des promesses non tenues, dans le flou des clapots contradictoires. On nous avait dit : « Le prolongement de la navigation sur le Canal de Berry, on s'y attaque avant 2006 »... et puis on entend parler de 2009 ! Ah, la queue des zéros ! Le flux et le reflux des (bonnes) intentions

nous laisse parfois sur le rivage des espoirs déçus, et les échéances supputées ou annoncées, parfois même proclamées, s'estompent dans la brume des avers incertains.

Y aurait-il donc lieu de broyer du noir devant des perspectives aussi pessimistes ? Nous ne le pensons pas. Non par un optimisme béat aveugle aux réalités décevantes, mais parce que si certaines situations évoluent de manière négative, nous avons le plaisir d'échos beaucoup plus positifs et de prises de positions affirmant une volonté de construire un avenir dynamique à notre Canal de Berry.

La réflexion conduite à l'occasion du colloque 2004 a ouvert une piste de travail importante : l'élaboration d'**une charte des usagers** potentiels du territoire du canal. Un tel document pourra fournir un outil technique de poids pour les candidats aménageurs en les assurant d'une efficacité maximum des équipements à mettre en place.

Et puis le souci de pertinence des travaux engagés sur le canal tels que nous les avons analysés dans la Lettre n° 20 a suscité une réaction constructive de François Dumon, vice-président de la Région Centre, suggérant qu'**un cahier des charges** détermine le financement de travaux en cohérence avec un projet à long terme soutenu par une structure fédérant tous les acteurs.

C'est une proposition de même nature qui a été exprimée par des élus du montluçonnais : engager l'avenir du canal dans une structure de type « **Établissement Public inter-régional** », gage de la cohérence nécessaire à mettre en place pour savoir enfin dans quel sens les collectivités locales souhaitent réellement construire **le futur du territoire du Canal de Berry dans la totalité de son parcours**.

Ces propositions très constructives nous vont bien, et l'ARECABE s'engage à les soutenir dans toute la mesure de ses moyens. Pour les accompagner, nous avons besoin de la participation active du plus grand nombre, car c'est un gros travail à mettre en œuvre. Mais nous savons pouvoir compter sur nos adhérents actuels et futurs.

Canalistiquement vôtre,  
**Le Président, Jean-Claude CAILLOUX**

**ARECABE - ASSOCIATION POUR LA RÉOUVERTURE DU CANAL DE BERRY -**  
B.P.314 18103 VIERZON Cedex - Tél : 06 81 04 67 86 - Fax 02 48 52 03 72  
info@arecabe.org -

[www.arecabe.org](http://www.arecabe.org)

## SOMMAIRE

### Actualités

Des travaux à Bourges  
L'aqueduc avait des faiblesses  
CA décentralisé à Montluçon

### Dossier

De Biefs en écluses 2004

### Canal pratique

Le canal à tire d'aile

### L'entente des canaux du Centre France

Le Canal d'Orléans

### La vie de l'association

Canal VTT 2004  
Croisière sur l'Eldorado

## Le chiffre du trimestre : 17

C'est le nombre de biefs déjà parcourus par les topographes en herbe.

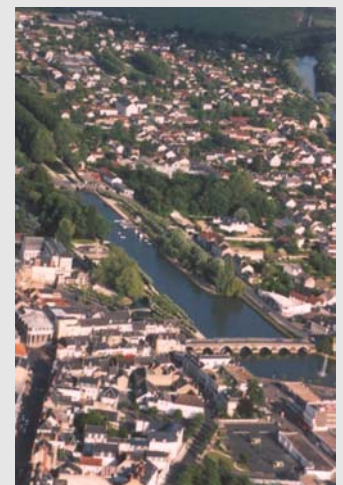


Photo couverture :  
Le Canal de Berry à Vierzon pour les 5èmes journées de l'ARECABE le 30 mai 2004.